



AMBASSADE
DE FRANCE
AU SOUDAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTITUT
FRANÇAIS

Soudan



Canada

Tu es en 3^{ème} année de licence de français
d'une faculté de Langues, de Lettres ou de
Pédagogie au Soudan ?

Participe au :

CONCOURS UNIVERSITAIRE DE LA
FRANCOPHONIE POUR LES
DEPARTEMENTS DE FRANÇAIS !
2023

Et gagne :

**Un des 3 séjours culturels, linguistiques et
pédagogiques en France et de nombreux livres en
français**

Règlement du concours :

• **Qui peut participer ?**

Ce concours francophone, réalisé et proposé par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Soudan en collaboration avec l'ambassade du Canada au Soudan et l'institut français de Khartoum, est destiné **aux étudiants de troisième année de licence de français toutes facultés confondues (langues, lettres, pédagogie)**. Il a pour but de stimuler et de promouvoir l'apprentissage de la langue française et les études universitaires francophones au Soudan.

• **Comment participer ?**

Première étape : chaque département de français choisit en interne et selon des principes de sélection qu'il souhaite **un ou une étudiante de 3^{ème} année**.

Deuxième étape : Le département de français communique à l'ambassade de France **avant le 5 mars 2023** le nom et le contact de l'étudiant.e sélectionné.e.

Troisième étape : l'étudiant.e sélectionné.e est invité.e par l'ambassade de France à se rendre à l'Institut français de Khartoum le samedi 18 mars pour participer en compagnie des autres étudiants sélectionnés à deux épreuves (écrite et orale) dont les modalités seront précisées au moment de l'invitation.

Quatrième étape : Le jury corrige les épreuves et désigne les 3 meilleurs candidats qui se verront offrir un voyage et un séjour en France. Une cérémonie de remise de prix se tiendra le 20 mars 2023 à l'Institut français de Khartoum, en soirée lors du festival de chanson.

• **Points d'attention et démarches :**

- 1) Chaque département ne peut sélectionner **qu'un.e seul.e étudiant.e** sur la base de critères qui leur sembleront les plus pertinents (résultats universitaires annuels, mérite, concours interne, épreuve orale, etc.)
- 2) Si une université compte deux ou trois départements de français, elle est autorisée à choisir un étudiant par département également.
- 3) L'étudiant.e devra impérativement être un étudiant.e inscrit.e en **3^{ème} année de licence**.
- 4) Les critères de sélection des départements de français **incombent totalement aux départements** de français. **L'ambassade de France n'est et ne saurait être en aucun cas responsable de ce choix** et de cette première étape. Les étudiants ne pourront contacter que les départements de français pendant cette étape.
- 5) Chaque département de français communiquera par courrier électronique après la première étape les **nom, prénom, date de naissance** et **contact** (téléphone et mail) de l'étudiant.e sélectionné.e, à l'adresse suivante : frantz.sidi-ami@diplomatie.gouv.fr **avant le 5 mars 2023**, délai de rigueur.

• **Jury du concours et évaluation :**

Le jury composé de personnels éducatifs des ambassades de France et du Canada au Soudan proposera une épreuve écrite collective de 45 minutes suivie immédiatement d'une épreuve orale individuelle de 15 minutes maximum. Chaque épreuve compte pour 50% de la note globale.

Après correction des deux épreuves, le jury établira un classement des participants, de la note globale la plus haute à la note globale la plus basse.

Résultats et prix pour les vainqueurs

Les 3 premiers étudiants au classement gagneront **un séjour linguistique, culturel et pédagogique en France** tout compris pendant **un mois** au mois de juillet ou au mois d'août. Une liste élargie des meilleurs participants recevra **des livres offerts par l'ambassade du Canada.**

Les résultats seront publiés le 19 mars 2023 et donneront lieu à une cérémonie de **remise de prix le lundi 20 mars**, jour international de la Francophonie, à l'Institut français de Khartoum.

